



Ville de Mont-Saint-Hilaire

RAPPEL

Le 29 août 2016

POURQUOI UNE NOUVELLE CASERNE

Datant de 1966, l'actuelle caserne incendie de Mont-Saint-Hilaire n'est plus à la hauteur des réalités d'aujourd'hui. La sécurité des citoyens n'a jamais été remise en cause. La situation commandait toutefois la construction d'une nouvelle caserne.

Manque d'espace

Il y a 50 ans, la caserne incendie de Mont-Saint-Hilaire a été conçue pour accueillir trois véhicules, 12 pompiers volontaires et répondre à une population de 4 800 habitants. Aujourd'hui, elle déborde littéralement puisqu'elle devrait pouvoir héberger six fois plus d'équipements (cinq unités d'intervention dont trois camions, une roulotte de prévention, une remorque de sauvetage), trois fois plus de pompiers (38) et répondre à une population quatre fois plus élevée (19 000) tout en partageant des responsabilités multi-casernes avec les municipalités voisines. Incidemment, des véhicules sont stationnés à l'extérieur faute de place, la remorque de sauvetage doit être chauffée et la roulotte de prévention est stationnée à Belœil. On remarque aussi que, même avec l'ajout d'une rallonge temporaire en 2000 (qui a dû être reconstruite en 2011), les manœuvres du camion doté de l'échelle aérienne sont particulièrement complexes.

Sécurité des pompiers

Il n'y a pas non plus d'espace suffisant pour installer un séchoir à boyaux; pas plus que pour le nettoyage des équipements après les interventions, ce qui augmente les risques de contamination. Les casiers dans lesquels sont entreposés les habits de combats incendies ont été localisés dans une roulotte de location, isolés du reste des installations, pour éviter, là aussi, de contaminer les lieux et les pompiers.

La sécurité de ceux-ci est également mise en cause par l'étroitesse du bâtiment. On remarque, notamment, que les espaces de circulation dans la caserne, autour des camions, doivent être de 122 cm mais ne sont que de 76 cm entre le pare-choc d'un camion et le mur. Les risques de coincement sont importants.

Au fil des ans, la Ville a dû composer avec de nombreux défis de santé et sécurité au travail afin de satisfaire aux exigences minimales en vigueur et ce, de manière temporaire. D'ailleurs, en 2010, la Ville s'est dotée d'une deuxième roulotte pour héberger de manière temporaire les pompiers de garde, mais sans aucune aire de vie adéquate : sans cuisine, salle à dîner, vestiaire, dortoir, toilettes ni douches. Enfin, il n'y a pas de lieu pour la formation et l'entraînement des pompiers. La Ville doit donc louer des espaces à l'extérieur du périmètre de la caserne.

Conflits d'usages

Depuis 50 ans, l'environnement de cet emplacement a beaucoup évolué : le stationnement est aujourd'hui partagé par une dizaine d'équipements. Il suffit de penser à la bibliothèque en passant par le *skate park*, les terrains de tennis et jusqu'à la cour municipale, le musée des

beaux-arts ou le terrain de pétanque. Cette réalité rend les sorties de camions plus délicates. Qui plus est, les développements sur le boulevard Honorius-Charbonneau ont passablement alourdi la circulation.

Cela nuit au temps de mobilisation. Les pompiers à temps partiel qui sont mobilisés doivent, pour se rendre à la caserne, emprunter une rue abondamment fréquentée et protégée par deux traverses piétonnes. Cela s'explique par l'arrivée d'une résidence de plus de 300 logements pour aînés, en plus des deux centres commerciaux déjà présents.

Cette difficulté d'accéder rapidement à la caserne se vit également lors de la sortie des véhicules d'intervention qui doivent, en plus, accéder à un feu de circulation dont les voies de circulation sont très souvent remplies de véhicules en attente.

Une caserne énergivore

La consommation d'énergie de la caserne actuelle est énorme : le manque d'étanchéité des matériaux et des portes est inacceptable. L'hiver, lors d'une tempête de neige, il peut s'accumuler facilement plusieurs centimètres de neige à l'intérieur de la caserne, aux abords des portes. De la glace se forme également puisque les portes ne sont plus étanches et l'isolation est totalement inadéquate. Les unités de chauffage de cette caserne ne suffisent pas à la tâche et fonctionnent en continu dès que le mercure descend sous les – 10 degrés Celsius.

Un nouveau projet à la hauteur

La Ville a pris soin de bien planifier le projet de la nouvelle caserne. D'abord, le choix du lieu, en 2013, fut fait de manière minutieuse. Il permettra, entre autre, de gagner du temps d'intervention. Ensuite, le Conseil municipal a voulu s'assurer que la nouvelle caserne réponde aux orientations de développement durable ainsi qu'aux besoins actuels et futurs de la Ville en matière de sécurité incendie.

La nouvelle caserne répondra donc à toutes les exigences techniques essentielles, offrira un environnement sécuritaire aux pompiers ainsi qu'un lieu de formation adéquat. Elle servira également de centre des opérations des mesures d'urgence et sera donc résistante aux graves intempéries et aux secousses sismiques.

L'inauguration est prévue à l'été 2017.

Source et informations :
Pierre Tadros, Directeur SCC
p.tadros@villemsh.ca
450 467-2854, poste 2288
514 978-3080